



Avis d'attribution

Procédure Adaptée
Marché de Services

AT 2021-02

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Bergerac.

Correspondant : Marianne BEEREPOOT, Responsable Commande Publique, 19 rue neuve d'Argenson, 24100 Bergerac - Tél. : 05 53 74 66 66 - Télécopieur : 05 53 74 66 08

Courriel : mbeerepoot@bergerac.fr, adresse internet : <https://www.bergerac.fr>

Profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Objet du marché : Contrôle technique et CSPS de l'Église Notre-Dame à Bergerac

- Lot 1 – Contrôle technique
- Lot 2 – Coordination sécurité et protection de la santé

Type de procédure : Procédure Adaptée.

Critères d'attribution : *Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.*

Pour le lot 1 :

- Prix des prestations : 60 %
- Volume heures prévues : 20 %
- Nombre de réunions prévues : 20 %

Pour le lot 2 :

- Volume heures prévues : 50 %
- Prix des prestations : 30 %
- Valeur technique : 20 %
 - Composition de l'équipe : 10 %
 - Moyens : 5 %
 - Références : 5 %

Les lots du marché sont attribués dans les conditions suivantes :

- **Lot 1 – Contrôle technique :** La société **SOCOTEC CONSTRUCTION**, 35 rue du Général Morand, 24000 PÉRIGUEUX, est déclarée attributaire du lot 1 pour un montant de 14 995,00 € HT ;
- **Lot 2 – Coordination sécurité et protection de la santé :** La société **CS CONSEIL**, 3C avenue Binghamton, 33260 LA TESTE, est déclarée attributaire du lot 2 pour un montant de 13 052,00 € HT.

Durée du marché : 4 ans.

Date d'attribution du marché : Le 18 Mars 2021

Voies et délais de recours :

Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00 – Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr) :

- soit un recours en référé contractuel après la signature du marché, dans les trente et un jours qui suivent la date publication de l'avis d'attribution du marché, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative.
- soit un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 30 Avril 2021

Les documents communicables du marché sont disponibles auprès de Marianne BEEREPOOT – 05 53 74 66 81